Section I: AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

APPEL D'APPEL D'OFFRES OUVERT N NATIONAL n° DNCMP/.....49..... /T/2026-2027 POUR LES TRAVAUX DE FORAGE DANS LES ECOLES A INTENAT

Date de publication:06. /.....11../2026

Date d'ouverture des offres :26. /.....11../2026

1. Objet du marché

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique lance un Avis d'Appel d'Offres et invite, par le présent Appel d'Offre, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les travaux de forage dans les écoles à régime d'internat :

Lot 1	Travaux de forage au Lycée Sainte Thérèse de Gitega dans la Province de GITEGA
Lot 2	Travaux de forage au Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi dans la Province de BUHUMUZA
Lot 3	Travaux de forage au Centre de Formation Professionnelle de Karurama à Cibitoke dans la Province de BUJUMBURA
Lot 4	Travaux de forage à l'ETMA de Makamba dans la province de BURUNGA
Lot 5	Travaux de forage au Lycée Mélchior NDADAYE de Kirundo dans le Province de BUTANYERERA

2. Financement du marché

« Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique » a obtenu le financement du **Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027** pour la réalisation des travaux de forage dans les écoles à régime d'internat. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Condition de participation ou soumissionnaire admis à concourir :

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics en vigueur au BURUNDI.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15heure 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après :

Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Building de l'Education, 4ème étage, N°405.
BP 1990 Bujumbura
Tél. (+257) 22224909

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de : **de cinquante mille (50 000) francs burundais non remboursables, sur le sous compte de transit des recettes non fiscales N° CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB). En conséquence, les soumissionnaires intéressés devront joindre à leur Offre un bordereau de versement, portant mention « Achat DAO n°DNCMP/..49../T/2026-2027», qui constitue donc une pièce administrative exigée à chaque soumissionnaire

6. Visite du site

Une **visite guidée** des sites des travaux sera organisée comme suit :

1. L. Sainte Thérèse, le ..16./..11. /2026 à 10 heures (heure d'arrivée au L. Sainte Thérèse) ;
2. LNDJ de Ruyigi, le ..17./..11 /2026 à 10 heures (heure d'arrivée au LNDJ de Ruyigi) ;
3. CFP Karurama, le ..18/..11/2026 à 10 heures (heure d'arrivée au CFP Karurama) ;
4. ETMA Makamba, le ..19../..11. /2026 à 10 heures (heure d'arrivée à l'ETMA Makamba) ;
5. Lycée Kirundo, le ..20./..11 /2026 à 10 heures (heure d'arrivée au Lycée Kirundo).

Afin de connaître les exigences et la situation du marché, Il est conseillé aux candidats soumissionnaires de faire la visite des sites car ce sont des travaux qui exigent la zone d'exécution du forage par rapport aux constructions existants et d'en faire l'état des lieux.

7. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de 90 jours calendaires comptés à partir de la date limite de dépôt des offres.

8. Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de **trois (3) mois calendaires.**

9. Lieu, date et heure limite de dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le ..26./..11 **.../2026 à 10 heures précises** et être accompagnées d'une garantie bancaire (ou toute institution financière agréée de soumission) **d'un montant de quatre millions de Francs Burundais (4 000 000 Fbu) par lot et présentée séparément.** Toute offre reçue après l'heure limite de dépôt des offres sera rejetée à l'ouverture des offres.

10. Séance d'ouvertures des offres

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent e n représentant de la DNCMP, en date du..26./..11../2026 à 10 heures 30 minutes au building du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, 4ème étage, N° 405.

11. Critères de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont : les soumissionnaires doivent faire la preuve de leur capacité juridique, technique et financière à satisfaire aux clauses et obligations du marché.

12. Critères d'évaluation des offres.

L'évaluation des offres se fera sur base des critères administratifs, techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières d'appel d'offres, afin de déterminer l'offre techniquement conforme la moins disante.

13. Allotissement

Le présent marché est constitué par cinq (05) lots ci-dessous :

Lot 1	Travaux de forage au Lycée Sainte Thérèse de Gitega dans la Province de GITEGA
Lot 2	Travaux de forage au Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi dans la Province de BUHUMUZA
Lot 3	Travaux de forage au Centre de Formation Professionnelle de Karurama à Cibitoke dans la Province de BUJUMBURA
Lot 4	Travaux de forage à l'ETMA de Makamba dans le province de BURUNGA
Lot 5	Travaux de forage au Lycée Lycée Mélchior NDADAYE de Kirundo dans le Province de BUTANYERERA

Fait à Bujumbura, le ..12../.....1.1...../2026

LE SECRETAIRE PERMANENT ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Prof Frédéric BANGIRINAMA